

PLAISIRS D'HIVER 2023 – AVIS AUX RIVERAINS

Plaisirs d'Hiver approche à grands pas ! La 23^e édition de cet événement majeur ouvre ses portes **du 24 novembre au 31 décembre 2023**, avec une prolongation des festivités sur les places De Brouckère, de la Monnaie et sur la Grand-Place **jusqu'au 7 janvier 2024**.

Pour votre information, vous trouverez ci-dessous le planning relatif à l'organisation de Plaisirs d'Hiver. Ce planning peut être sujet à modification en fonction des imprévus.

PLANNING DE MONTAGE : du 06/11 au 24/11/2023

PLANNING DE L'ÉVÉNEMENT : du 24/11 au 31/12/2023*

Du lundi au jeudi : de 12h à 22h

Le vendredi : de 12h à 22h (ouverture tolérée jusqu'à 23h)

Le samedi : de 12h à 22h (ouverture tolérée jusqu'à 23h)

Le dimanche : de 12h à 22h

Exceptions : Vendredi 24 et 31 décembre, de 12h à 18h

Durant cette période, la Grand-Place sera à nouveau le théâtre d'un spectacle son et lumière. D'une durée d'environ 10 minutes, celui-ci sera diffusé du lundi au jeudi, de 17h à 22h, toutes les heures et du vendredi au dimanche, de 17h à 22h, toutes les demi-heures. Le sapin (dès le 16 novembre), la crèche, ainsi qu'une installation dans la cour de l'Hôtel de Ville seront également présents.

* Les installations des places De Brouckère, de la Monnaie et de la Grand-Place sont prolongées jusqu'au 7 janvier 2024.

PLANNING DE DÉMONTAGE : du 01/01 au 12/01/2023

Des interdictions de stationnement seront placées à partir **du 6 novembre 2023 au 12 janvier 2024**.

Depuis plusieurs années, la Ville de Bruxelles met tout en œuvre pour être au plus proche de ses habitants, en proposant des **rencontres d'information** afin de partager toutes les interrogations au sujet de l'organisation. Cette année encore, ces moments de partage auront lieu en amont et durant Plaisirs d'Hiver : **le mardi 7 novembre à 18h30 et le mercredi 29 novembre à 18h30**.

Ces rencontres se font à **l'Hôtel de Ville** situé sur la Grand-Place, en présence notamment des cabinets de Philippe Close, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, et de Delphine Houba, échevine de la Culture, du Tourisme et des grands événements et de Brussels Majors Events asbl, société organisatrice de Plaisirs d'Hiver.

Afin de préparer au mieux cette réunion, n'hésitez pas à nous **confirmer votre présence par e-mail** à info@bmeo.be et à nous faire part de vos éventuelles **questions**.

Pour limiter au maximum les nuisances liées à Plaisirs d'Hiver, y compris au niveau de la mobilité, plusieurs mesures sont mises en place. Celles-ci permettent d'harmoniser la cohabitation des différents flux au sein et autour de l'événement, dont l'application d'une zone de stationnement « événement » dans la totalité du quartier des quais (afin d'inciter un maximum de visiteurs des Plaisirs d'Hiver à utiliser les parkings hors voirie), la limitation de l'accès aux rues entourant le Marché aux Poissons aux heures de forte affluence (vendredi, samedi et dimanche, de 16h à 23h) aux personnes autorisées, etc.

Les différents points mentionnés ci-dessus seront intégrés dans la **carte interactive** de Plaisirs d'Hiver disponible dès le 9 novembre 2023 sur www.plaisirsdhiver.be.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire : info@bmeo.be - 02/318 64 70. Si vous désirez rester au courant de nos événements, nous vous invitons à **vous inscrire à notre newsletter** sur www.brusselsmajorevents.be.

L'équipe de Plaisirs d'Hiver

Please consider the environment before printing.

Thank you.